# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 23 AVRIL 1881. 54me Année.

Dufour, Bonsel & Cie., Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,

SAMEDI, 23 AVRIL 1881

Entered at the Post office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

VENTES A L'ENCAN

Par le shérif à la Bourse des Négociants et des Manufacturiers, rue Royale : Plusieurs terrains avec bâtisses et améliorations, maisons de résidences, cottages, etc., dans les 3me et 4me Districts, (pour plus de détails voir aux annonces).

Par Spear et Escoffier, à la Bourse des Négociants et des Manufacturiers, rue Royale, sera réservé, propriété de grande valeur améliorée, dans le Deuxième District ; No 19 rue Conti entre Chartres et Decatur, maintenant occupée par la manufacture de chapeaux Pioneer ; No 209 rue St-Philippe, entre Marais et Villere ; No 206 rue Ville, entre Dumaine et St Philippe ; Nos 126 et 128 rue Chaltorre, entre Dumaine et St-Philippe ; Propriété de valeur dans le Deuxième District ; Résidence de famille, en brique, rue des Remparts, en face de la Place d'Armes avec lot et jardin, faisant face à la rue Orléans ; Bon emplacement pour affaires, situé au coin des rues Bourgogne et Ursulines, en face de la Place d'Armes ; Résidence de maître, No 201 rue Esplanade entre Marais et Villere ; Voiture Rockaway, charral neuf et harnais, Jersey wagon, wagon à ressort, Buggy de médecin.

Par C. R. Girardey, à la Bourse d'encan St Charles, rue St Charles : Délicieuse maison de résidence avec jardin, dans le rue de l'Esplanade, en face des résidences de MM. Baldwin et Soniat.

Par Geo Pearson, à la Bourse d'encan St-Charles, rue St-Charles : Vente positive d'une propriété de valeur, à l'encan, propriété élégante, désirable et remunératrice, formant le coin des rues Magnolia et Euphrosine ; Une résidence charmante dans le Sixième District, avec six lots de terre, cottage à Carrollton.

GRANDES OCCASIONS

Un propriétaire de choix, résidences et magasins à vendre, à vendre, à vendre aujourd'hui, à la Bourse St-Charles, pour le compte de successeurs et autres intéressés, par C. R. Girardey, encanteur.

La liste comprend les propriétés suivantes, sur lesquelles nous appelons l'attention de nos lecteurs :

1° L'élégante résidence No 326 rue Prytania, dans la plus aristocratique partie du Quatrième District.

2° La belle résidence avec jardin No 264 rue Esplanade, en face de la maison de M. A. Belden.

3° La maison haute en bois en cote N. E des rues Philip et Carondelet.

4° La maison haute en bois No 566 rue Carondelet, près de l'encoignure Philip.

5° La maison haute No 564 rue Carondelet, entre les rues Jackson et Philip. Bon voisinage.

6° L'emplacement magnifique en coin de la rue Bayou et Place du Marché magnifique, maison et magasin de deux lots appartenant formant un propre emplacement au Marché de la rue Dauphine.

7° La propriété de maisons rue Melpomène, entre les rues Howard et Franck.

8° La maison et magasin en brique à deux étages, Market et Delord, entre les rues Tchoupitoulas et Nouvelle-Levée.

9° La maison deux à un bois à deux étages Nos 738 et 740 rue Carondelet, entre la rue Delaware et l'Avenue de la Louisiane.

10° La maison double en bois, nouvellement bâtie, au coin sud-ouest des rues Gasquet et Galvez.

11° Toute la façade de la rue Chalmette, entre les rues Jackson et Philip, avec une maison en bois et remises.

12° Le double cottage Nos 309 et 311 rue Première, entre les rues Dryades et Baronne

13° Le cottage en brique No 746 rue des Remparts, entre les rues Clouet et Montégut.

Voyez les annonces descriptives et les plans à la vente pour les conditions et toutes autres informations.

## Les forges et Hauts-Fourneaux des Etats-Unis.

Nous avons souvent parlé des progrès de l'agriculture aux Etats-Unis, progrès qui ont été assez grands et assez rapides pour nous mettre à même de fournir des denrées à une partie de l'ancien monde pour lequel le nouveau est devenu le grenier, mais jusqu'à ce jour la statistique américaine n'était pas occupée d'une autre industrie qui n'a pas fait des progrès moins rapides et qui paraît devoir fournir avant longtemps des produits au monde entier, l'industrie métallurgique. Sous ce rapport encore la géologie américaine est d'une richesse extraordinaire. On y trouve des minerais en abondance, d'une exploitation facile, et le fer et le charbon, éléments nourriciers de l'industrie métallurgique, sont pour ainsi dire partout sous la main du fondeur. Cette richesse particulière explique les chiffres surprenants dont le recensement de 1880 nous offre le tableau.

On compte, en ce moment, dans les Etats-Unis, plus de 1000 établissements de hauts-fourneaux ou de forges, et plus de deux mille usines qui en dépendent sous le nom de laminoirs, d'affineries ou de machines propres à donner au fer et à l'acier toutes les formes désirables. Le total des établissements principaux était de 808 en 1870 ; il est maintenant de 1,005, ou d'un cinquième environ de plus en 10 ans. Mais la faille et la capacité des établissements sont de beaucoup supérieurs. La capacité quotidienne des hauts-fourneaux en 1870 était seulement de 8.357 tonnes ; elle est, en 1880, de 19,248 tonnes, ce qui est une augmentation de produits de plus de 130 pour cent.

On en jugera aussi par le capital versé dans cette industrie. Tout le montant employé dans les usines de fer et d'acier des Etats-Unis était, il y a 10 ans, de $121,772,000 seulement, il est aujourd'hui de $280,971,000, en chiffres ronds ; augmentation $109,199,000 ou plus de 89 pour cent. Les produits en rails, en barres, en feuilles, en plaques ou en toute autre forme, acier seulement, ont été d'environ un million de tonnes.

Pour la production totale des forges de fer et d'acier des Etats-Unis, qui était en 1870 de 3,655,000 tonnes, elle figure dans le recensement de 1880 avec le chiffre de 7,265,140 tonnes. Augmentation, 3,609,925 tonnes, ou plus de 98 pour cent. L'Angleterre seule peut égaler ou dépasser cette masse de produits.

Quant à la distribution géographique de ces industries dans les Etats-Unis, on peut la regarder comme comprenant quatre grandes divisions, les Etats de l'Est, les Etats du Sud, les Etats et territoires de l'Ouest, et les Etats et les territoires du Pacifique. Les Etats de l'Est comprennent tous les Etats situés au nord du Delaware et à l'Est de l'Ohio ; les Etats du Sud comprennent tous les Etats, autrefois esclavagistes, moins le Missouri qui est compté dans la division de l'Ouest. Il y a 566 établissements métallurgiques dans l'Est, 218 dans le Sud, 224 dans l'Ouest et 7 dans les Etats et territoires du Pacifique. Le capital employé dans les Etats de la première division est de $149,507,461, donnant du travail à 83,000 ouvriers, leur payant $34,361,660 de gages, et produisant 4,671,808 tonnes, valant $193,896,000.

Le nombre des forges dans le Sud est de 218, en capital de $39,145,830, employant 20,595 ouvriers, leur payant pour gages $8,261,344, produisant 549,153 tonnes, valant $25,353,351.

La troisième division possède 294 établissements, en capital de $60,755,990, employant 36,663 ouvriers, leur payant $14,542,587 de gages, produisant $1,912,689 tonnes, valant $76,983,686.

On ne compte que 7 forges dans l'Ouest, en capital de $1,562,603, employant 378 ouvriers, leur payant $311,194 de gages, produisant 31,490 tonnes, valant $1,574,738.

En 1870, il y avait vingt-cinq Etats engagés dans la fabrication du fer et de l'acier. Depuis, on a construit de hauts-fourneaux dans trois Etats de l'Ouest, le Colorado, le Kansas et le Nebraska, et aussi dans les deux territoires de Utah et de Wyoming. La Californie et le territoire de Washington ont commencé à fabriquer le fer. La Caroline du Sud, qui avait autrefois quelques usines, ne compte plus aujourd'hui, n'ayant produit en 10 ans que 500 tonnes. On peut en dire autant du New Hampshire qui faisait du fer magnétique, mais qui paraît avoir renoncé à cette industrie, bien que cet Etat reparaisse dans les tableaux de 1880. L'Oregon et le Texas ont basti de hauts-fourneaux, mais sans être arrivés encore à une production appréciable. Le district de Columbia avait une forge en opération avant 1870, mais sans importance comme production. Actuellement, le gouvernement fédéral a un petit laminoir à l'arsenal de Washington. Le Minnesota fait des préparatifs pour entrer dans la carrière. Trente Etats et le territoire du Wyoming font du fer aujourd'hui.

Douze Etats ont fait plus de 100,000 tonnes en 1880. La Pennsylvania, qui en fait depuis plus de cent ans, est, sans comparaison, le premier Etat métallurgiste de l'Union. Sa production, de 1870 à 1880, a fait le 50 0/0 de la production totale des Etats-Unis. De 1870 à 1880, la production de la Pennsylvania a été portée de 1,836,508 tonnes à 3,616,668 tonnes, pendant que tout le pays portait la sienne de 3,655,215 tonnes à 7,265,140 tonnes. L'Ohio vient après. Cet Etat produisait 449,768 tonnes il y a dix ans, il en produit aujourd'hui 930,141, augmentation de 107 0/0 en dix ans. New York n'occupe que le troisième rang. Sa production n'a augmenté que de 33 0/0. L'Illinois occupe le quatrième rang où il a remplacé le New Jersey qui a perdu un point en dix années. Le Maryland en a perdu sept, et du cinquième rang, il est descendu au deuxième.

Après le New Jersey viennent le Wisconsin, l'Ouest Virginie, le Michigan, le Massachusetts, le Missouri, le Kentucky, l'Indiana, le Tennessee, l'Alabama, la Virginie, le Connecticut, la Georgie, le Delaware, le Kansas, la Californie, le Maine, le territoire de Wyoming, le Rhode Island, le New Hampshire, le Vermont, le Colorado, l'Oregon, le Nebraska, le Texas, la Caroline du Nord, le District de Colombie et la Caroline du Sud.

Le Tennessee, qui occupe le 14e rang a augmenté sa production de 125 0/0 ; L'Alabama qui vient après, a augmenté la sienne de 792 0/0 ; la Georgie, qui occupe le 16e, a augmenté la sienne de 265 0/0 ; le Delaware, qui occupe le 19e a augmenté la sienne de 308 0/0 ; la Virginie, qui occupe le 13e, n'a augmenté sa production que de 47 0/0 et l'Ouest-Virginie a augmenté la sienne de 104 0/0 et occupe une place de trois points avant sa mère. La production du Kentucky qui est au 7e rang, n'a augmenté que de 43 0/0. Les progrès de l'Alabama sont prodigieux, 792 0/0 en dix ans ! Cet Etat à l'expiration de la prochaine décade sera dans les premiers rangs ainsi que la Georgie.

Les Etats du Sud qui n'ont pas de hauts-fourneaux sont ; la Louisiane, l'Arkansas, le Mississippi et la Florida, auxquels on peut ajouter à la rigueur les deux Carolines qui produisent très peu de fer.

On voit par ce tableau ce que doit devenir pour la métallurgie un pays nouveau qui possède, au bout d'un siècle d'existence seulement, 1005 grands établissements de fonderie, et plus de 12,000 usines particulières ou succursales, représentant un capital de 231 millions de piastres, occupant 141,000 ouvriers, payant 55 millions de gages, employant pour 191 millions de matériaux, produisant pour 300 millions de valeurs, et augmentant industriellement en 10 ans dans la proportion de 24.38. Il est évident qu'alors loin de demander encore des rails à l'Angleterre, les Etats-Unis seront à même d'en fournir au monde entier, à moins qu'elle ne veuillent cependant en sillonner les déserts de l'Ouest, et aussi ceux du Mexique et de l'Amérique Centrale, auquel cas l'Angleterre sera encore utile.

—La récolte de pêches sera abondante dans la paroisse St-Tammany.

**L'expédition de Tunis.**—On lit dans le *Voltaire* :

Le général Forgemol, qui aura le commandement de l'expédition, a demandé au ministre de la guerre 20,000 hommes pour les masser sur la frontière tunisienne et déclare qu'en cercle qui empêcherait toute nouvelle insurrection des tribus tunisiennes pendant que l'on marcherait contre les Kroumirs. Il serait fait droit à la demande du général Forgemol et même au-delà.

Mais la faille et la capacité des établissements sont de beaucoup supérieurs. La capacité quotidienne des hauts-fourneaux en 1870 était seulement de 8.357 tonnes ; elle est, en 1880, de 19,248 tonnes, ce qui est une augmentation de produits de plus de 130 pour cent.

On assure que l'armée comprendra quarante mille hommes de toutes armes servant tandis sur la frontière tunisienne." Ces troupes seront en grande partie expédiées de la métropole, le gouvernement ne voulant pas affaiblir sensiblement les garnisons algériennes.

Théâtre de l'Opéra.—Il y aura jeudi prochain, au théâtre de l'Opéra, une représentation extraordinaire au bénéfice des artistes de la comédie et pour faciliter leur retour en France. Cette représentation a attiré à l'opéra tous les amateurs des différentes sociétés françaises de la Nlle Orléans. Nous espérons qu'elle sera fructueuse et que chacun en fera un devoir d'y assister.

ESCARPIN VERNIS gregnonné y pour les commissions. Cet article ne s'use vend l'Etoile Rouge.

—Le *Figaro* dit que, d'après le dernier pointage fait en présence du Président de la République par quelques personnes du service d'accouchement, ce service l'emporterait de 24 voix.

—Le mariage du Prince Impérial d'Autriche et de la princesse Stéphanie de Belgique est définitivement fixé au 10 mai. Le départ de Paquebot Danoise aura lieu le 5 mai à Bruxelles, et son entrée solennelle à Vienne, le 9 mai. Le mariage sera célébré dans la chapelle Saint-Augustin. La princesse Stéphanie sera accompagnée dans son voyage par le roi Léopold des Belges, la reine Henriette et la princesse Clémentine, ainsi que par une suite nombreuse. L'archiduc Rodolphe ira à sa rencontre jusqu'à Salzbourg.

**Raphael peintre de portraits**

—C'est le titre d'un nouvel ouvrage de M. Gruyer, membre de l'Institut, qui a déjà consacré dix ou sept volumes au grand peintre d'Urbin. En faisant des recherches, en complétant des documents inconnus ou peu connus, sur les personnages que Raphaël a peints, soit dans ses fresques, où il les a caractérisés comme des individus parfaitement reconnaissables, soit sur les portraits isolés qu'il a faits d'eux, M. Gruyer a trouvé bien des choses curieuses à nous dire, touchant la Fornarine d'abord, ensuite sur l'orateur célébrissime Inghirami, sur le cardinal Bibbiena qui voulait faire épouser en nièce à Raphaël, sur les Altoviti et les Baldi, sur Baldassar Castiglione, l'auteur d'un livre célèbre : le *Courtisan* ; sur Alexandre Farnese, sur le cardinal Jules de Médicis, et en particulier sur Jeanne d'Aragon, la plus belle créature qu'on ait jamais vue. Brasmante représenté dans l'*Ecole d'Athènes*, Marc-Antoine dans l'*Héliodore*, Jules II et Léon X dans les portraits de la galerie Pitti, à Florence, ont donné lieu aussi à des informations qui jettent une lumière inattendue sur certains points, demeurés obscurs, de la vie et des ouvrages de Raphaël. Les deux nouveaux volumes de M. Gruyer sont publiés par la maison Ecoussard.

La maison F. Worlein doit l'accroissement de sa réputation à l'immense supériorité des instruments qu'elle recommande. En outre de cinq autres, sont pianos de Matthushek (une grande usine de fabrique différentes) qui lui seront mis en exhibition, ont été vendus. Ces pianos de Matthushek et de Chickering, sont évidemment les plus recherchés aujourd'hui. La solidité des instruments (fros frame, maple bending around the bending pin), les met à l'abri de toute comparaison. M. Worlein vient d'en recevoir un grand nombre, et invite ses clients à venir les voir, que nous et veuillent acheter ou non.

Quoi de plus élégant qu'un meuble chaussant parfaitement, et combien sont admirés, sous ce rapport, les meubles qui portent de l'E. R.

## Les maisons de Jeu.

Le maire Shakspeare, toujours mêlé pour l'ordre public et toujours plein de solliciatde pour la sécurité des honnêtes gens, a donné au chef de police Boylan l'ordre de faire fermer la maison de la rue St-Charles No 17 1/2, entre les rues du Canal et Commune, maison de jeu où il vient de se commettre un vol. L'ordre, d'après le texte, ne se bornerait pas à cela. Le chef de police devrait, en outre, mettre en surveillance toute maison suspecte, et dans le cas où il serait convaincu qu'on y donne à jouer, prendre immédiatement toute mesure pour l'empêcher.

Nous rendons hommage aux louables intentions du maire et M. Boylan n'est pas homme à négliger de telles recommandations. Mais on a fait souvent de pareilles tentatives contre les maisons dont il s'agit, et souvent la police dans de telles expéditions a fait main basse non seulement sur les tables et les roulettes, mais encore sur les joueurs eux-mêmes, et de tout cela il n'est jamais résulté qu'une suspension de quelques jours dans l'exploitation de ces jeux clandestins. Ils se remvraient bientôt après et la police ne disait plus mot ni ne faisait plus rien.

Il en sera très probablement cette fois comme il en a toujours été et les maisons qu'on veut faire fermer continueront à être fréquentées par les *ropers* et par leurs dupes. Mieux vaudrait tirer parti de cette industrie en la taxant et en la soumettant à une surveillance rigoureuse de la police. On taxe avec acharnement les industries honnêtes, pourquoi ne traite-rait-on pas ainsi celles qui n'ont aucune prétention à l'être ? Les salons où l'on chante et où l'on joue des comédies bâtardes, payent une forte licence ; les cafés, les cabarets et les buvettes en payent une autre ; le plus petit épicier de la ville ne peut rien vendre s'il n'est muni d'une licence qu'il n'obtient qu'à prix d'argent. Nous ne voyons pas pourquoi les maisons de jeu ne seraient pas obligées d'acheter le droit de tenir un tronte et quarante ou une table de roulette.

Nous ignorons en juste le revenu qu'un pareil système de licences pourrait rapporter à la ville, mais nous soupçonnons que chaque tenneur de brelan, de banko ou de bouillotte pourrait bien acheter cette licence au prix des deux ou trois mille piastres par an. Comme il y en a une centaine, dit-on, la taxe rapporterait deux ou trois cent mille piastres qui feraient plus de bien à la communauté que le jeu ne ferait de mal aux joueurs, car au moins, ils seraient protégés par la police, tandis qu'à présent, ils sont livrés sans défense et sans protection aux artifices des *ropers* et de leurs complices.

Pour des soulers de communion, aller à l'ETOILE ROUGE.

—Par une semaine insérée plus loin on verra que M. Mallevis, coiffeur, 36 rue St-Charles, a réduit ses prix de coupe des cheveux et shampooing.

## Les Folies Graves.

Un sage a dit quelque part que les Petites Maisons étaient de grandes maisons où l'on renfermait les fous pour prouver que ceux qui étaient dehors ne l'étaient pas. Il est vrai que la folie court les rues comme l'esprit et que tous les fous ne sont pas à Charenton. Qui, du reste, aérait la prétention d'inventer le baromètre cérébral et de nous dire où commence la folie et où finit le génie !

Il y a des folies graves et correctes, des folies "gentlemen" qui portent des faux-cols et des habits à l'androit ; il y en a qui sont soumises à toute une classe de gens ou à tout un pays. D'aucuns s'en font des rentes. Je citerais entre mille, la folie du perfectionnement de la race chevaline, à qui nous devons les courses et ces "raceurs" pur sang connus sous le nom de Jockeys. Il y a encore la mode de ces modes qui constituent mille variétés de folies douces quoique'incurables et qui ne sont pas justiciables du docteur Legrand du Saulle.

Je pourrais bien parler des Folies-Bergère, mais cela m'entraînerait trop loin.

∴

Le naturaliste est une autre sorte de folie affectant certaines gens qui s'imaginent que s'arrêter un instant dans une colonne Rambuteau constitue une œuvre littéraire.

J'ai connu de bons pères de famille qui, après la lecture de "l'Assommoir" s'étaient imaginés qu'en lisant d'abord un roman, c'est-à-dire une fiction, on volume était la véridique et photographique histoire de l'ouvrier parisien.

∴

Partant de ce principe erroné, ils en étaient arrivés par bonté d'âme à devenir les apôtres de la Rédemption du peuple.

D'après eux, l'ouvrier passait son temps à s'alcooliser dans les bibines, comme si ça ne lui coûtait rien ou comme s'il était un simple millionnaire. De là, à la fondation d'une société de tempérance il n'y avait qu'un pas.

En Angleterre, en français Old England, les sociétaires se faisaient promener dans les rues avec une bannière de baggies-ax et des banalières multicolores : un meeting eut été la suite de cette exhibition.

∴

Malheureusement, en France, nous jouissons d'une police créée pour protéger nos libertés et se chargeant de les combattre. D'autre part, une croisade menée par les boulevards est prête à rire, et la société de tempérance étant par prétense de sa nature, en conclut à un banquet.

Le banquet fait partie de nos institutions : c'est ce qui nous relève un peu dans l'esprit des nations voisines.

Le banquet de la société de tempérance eut lieu : les adeptes étaient nombreux et il faisait chaud. On porta des toasts à la prospérité de la société, au président, à la rédemption de l'ouvrier, à l'extermination des "Assommoirs" et de M. Zola, leur prophète ; enfin, selon la mode anglaise, ce qui est de très bon ton, on but à la santé de tous les sociétaires par ordre alphabétique. On n'en était arrivé qu'à la lettre I, et la moitié des membres monologuait déjà sous la table. Une demi heure après, le président était obligé de requérir une douzaine d'ouvriers qui se rendaient à leur travail, pour faire rentrer dans des fiacres leurs rédempteurs récalcitrants. La société de tempérance était désormais fondée.

MALLAT.

LE DIMANCHE on peut s'y chausser jusqu'à une heure à l'Etoile Rouge.

La femme du colonel lui reproche de professer sans cesse, entre autres jurons : "Tonnerre de Dieu !"

—Ah, ma chère, répliqué, s'écrie le colonel, qu'est-ce que ça y gagnerais quand j'aurai dit : "Electricité de Jupiter !"

Chas. C. Wrank, de Adrian, Mich., dit : A ma complète surprise, j'ai pu dormir tranquillement la première nuit que j'ai porté au "Only Lung Pad." Je souffrais de l'asthme depuis des années.

—Le *Gaîté* dit que : "Le 31 mars, des femmes-médecins, au nombre de trente, sont venues déposer sur le cercueil de l'empereur Alexandre II une grande croix en ivoire destinée à l'ornementation intérieure de l'église expiatoire. La croix a été placée sur un coussin en velours noir à houppes d'argent, entouré d'une guirlande en fleurs blanches. Un nœud de ruban noir et blanc était attaché au coussin et portait l'inscription : "*Au Tzar-Civilisateur, les femmes-médecins.*" Toutes les assistantes étaient en grand deuil et beaucoup portaient des médaill'es d'or sur le ruban de l'ordre de Saint-George, qu'elles avaient obtenues pendant la dernière guerre, en faisant partie du personnel de la Croix-Rouge.

BOTTES BLANCHES pour cosaque gamas, à l'Etoile Rouge.

**Responsabilité d'un conseil de surveillance.**—A Orléans mourrait, l'an dernier, un ancien maire de la ville, M. Peanay de Lévis, qui avait longtemps dirigé la banque désignée sous le nom de Caisse d'escompte du Loiret. La composition du conseil de surveillance de cet établissement financier inspirait aux porteurs de titres une confiance absolue. On y voyait figurer le président du tribunal de commerce, M. Gilbert ; un conseiller général, M. Defresnes, autrefois maire de Pithiviers ; le député de cette ville, M. Brière ; d'autres notabilités du département : MM. Cumming, G. de Pally. Chaque année, des dividendes étaient distribués. A ne considérer que les comptes de la gérance, le capital semblait intact et une réserve considérable devait inspirer aux actionnaires une sécurité parfaite.

A la suite du décès de M. de Lévis, cependant, les liquidateurs constatèrent un déficit qui ne s'élevait guère à moins de 2 millions ! Non-seulement le capital social avait disparu tout entier, mais encore les créanciers n'étaient pas certains d'être désintéressés complètement. Les actionnaires s'émurent. Ils dirigèrent contre les membres du conseil une demande en responsabilité. A cette action, les défenseurs opposèrent que, scrupuleusement respectueux des statuts, ils avaient, aux termes de ces statuts mêmes, laissé figurer à l'actif, pour leur chiffre nominal, des créances dont ils sont un million, mais qui ne pouvaient être considérées comme perdues sans retour.

Après de longs débats, le tribunal d'Orléans vient de se prononcer dans cette cause délicate. Deux avocats du barreau de Paris avaient plaidé : Me Debecq pour les actionnaires syndiqués, Me Jolibois pour M. Brière ; les autres défendeurs étaient représentés par Mes Johannet et Desplaces, du barreau local. M. l'avocat de la République Vire soutenait à l'admission de la demande. Le jugement déclare responsables tous les membres du conseil de surveillance de la Caisse d'escompte du Loiret, et les condamne à des dommages-intérêts à fournir par état.

100 douzaines spéciales en tous genres cette semaine, à l'Etoile Rouge.

## Wagons de danses.

Jusqu'à présent les danses du high life n'étaient contenues d'avoir des voitures à elles.

Aujourd'hui elles ont poussé l'amour du confort jusqu'à faire fabriquer des wagons pour leur usage personnel.

Une richissime américaine en possède un qui coûte quatre mille francs.

Toute grande dame qui ne respecte sera bientôt un wagon particulier sur chacune de nos lignes ferrées, et le nombre de ces élégantes étant considérable, les usines de railways atteindront à certaines époques de l'année des longueurs égales à celle des Pyrénées.

Les wagons de ces élégantes seront à peu près comme ceux des compagnies de bestiaux : Couchettes de chaque côté, les unes au-dessus des autres, et une grande salle au milieu.

Les couchettes seront en plus ou moins grand nombre, suivant la fortune de la propriétaire.

Les plus riches n'en auront que deux, les moins fortunées en auront quatre.

Les wagons seront éclairés par des lampes à gaz, et chauffés par des poêles.

Les femmes de chambre, les valets de pied, les cochers, les palefreniers, les jockeys, les grooms, les maîtres d'hôtel, les chefs de cuisine, les marmitons, les gens de service, les femmes de service, les femmes de chambre, les femmes de service, les femmes de chambre, les femmes de service, les femmes de chambre